



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MAYENNE

Direction de la citoyenneté
Bureau des procédures environnementales et foncières
Affaire suivie par : Mme Laure Martineau
Téléphone : 02.43.01.51.46
Télécopie : 02.43.01.51.02
Courriel : laure.martineau@mayenne.gouv.fr

Laval, le - 7 JUIL 2017

Z.I. de Bellitourne à Azé

Demande de permis d'aménager Demande d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau

Sollicitées pour avis sur le dossier de demande de permis d'aménager et d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau dans le cadre de l'extension de la Z.I. de Bellitourne sur le territoire de la commune d'Azé par courrier du 11 avril 2017, au titre du V de l'article L. 122-1 du code de l'environnement :

- l'assemblée délibérante de Territoire d'énergie Mayenne,
- l'assemblée délibérante du syndicat de gestion de l'eau, assainissement et de l'urbanisme,

n'ont formulé aucune observation dans le délai de deux mois qui leur était imparti.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur de la citoyenneté,


Eric GERVAIS